



**LE PRIX INBEV-BAILLET LATOUR POUR L'ENVIRONNEMENT 2012
RECOMPENSE M. LUC PIERSSENS POUR LA CONSERVATION ET LA REHABILITATION DE
RUISSEAUX FRAYÈRES**

Le Prix InBev - Baillet Latour pour l'Environnement 2012 a été décerné ce 12 septembre à M. Luc Pierssens (Resteigne) dans le cadre d'un projet de conservation et de réhabilitation de ruisseaux frayères : le Ruisseau de Village et le Ruisseau de Nanri, tous deux affluents de la Lesse. Ce projet a contribué à l'identification et l'étude des facteurs limitatifs à l'existence d'une population résidente et migratoire de truites fario dans deux ruisseaux.

La Fondation Belge pour la Conservation des Habitats a récompensé le gestionnaire du site pour la mise en œuvre d'une série d'actions correctives sur le biotope et la gestion physique du ruisseau, indispensables au processus de restauration. Ce projet¹ a conscientisé les autorités compétentes, riverains et enfants de l'école communale à l'importance du biotope ruisseau.

Le jury a particulièrement apprécié cette contribution à la conservation de l'environnement, ses enjeux sur le plan économique et les développements auxquels cette réalisation donnera lieu.

Le Prix InBev - Baillet Latour pour l'Environnement : le prix le plus important du pays

Créé il y a plus de 15 ans, le Prix InBev - Baillet Latour pour l'Environnement récompense chaque année un propriétaire ou un gestionnaire privé pour une réalisation exemplaire en matière d'aménagement ou de gestion écologique d'un domaine en Belgique.

Le Prix InBev - Baillet Latour pour l'Environnement 2012 est organisé par la *Fondation belge pour la Conservation des Habitats*, présidée par le Baron Edgar Kesteloot. Ce prix national annuel est remis en alternance par la *Fondation wallonne pour la Conservation des Habitats* et la *Stichting Behoud Natuur en Leefmilieu Vlaanderen*. Un jury formé d'experts indépendants en environnement est chargé d'évaluer les différentes candidatures proposées.

Le Prix InBev - Baillet Latour pour l'Environnement bénéficie du soutien financier du Fonds InBev - Baillet Latour. Celui-ci a pour objet d'encourager des réalisations à haute valeur humaine et à caractère essentiellement scientifique, culturel ou artistique. D'un montant de 20.000 EUR, il représente la plus haute reconnaissance en matière de gestion durable de l'environnement dans notre pays.

Trois Diplômes d'honneur 2012

Trois diplômes d'honneur ont été attribués à des candidats dont la qualité et l'originalité des projets ont été remarquées par le jury. Il s'agit de :

- *Monsieur Philippe Nivelles*, Agent au Département Nature et Forêts à la Pépinière domaniale de Marche-les-Dames

¹ Voir plus d'informations sur le projet en annexe



- *Monsieur François de Mathelin*, initiateur du Projet "Un jardin à l'hôpital" à l'Hôpital universitaire des Enfants Reine Fabiola à Laken
- *L'asbl Virelles-nature* pour la restauration de "La grande Roselière" aux étangs de Virelles

L'année prochaine, la *Stichting Behoud Natuur en Leefmilieu Vlaanderen* consacrera le *Prix InBev - Baillet Latour pour l'Environnement 2013* à un projet mené en Région flamande ou bruxelloise.

Info presse :

Resteigne - Luc Pierssens

Tél : 0476/90.53.51

luc.pierssens@skynet.be

Fondation Belge pour la Conservation des Habitats – Eric Speeckaert – Secrétaire général

Tél : 02/736.36.07

eric.speeckaert@telenet.be

www.conservation-des-habitats.be

Fonds InBev - Baillet Latour – Alain De Waele – Secrétaire général

Tél : 016/27.61.59

alain.dewaele@iblf.be

Interel Pr & Pa – An Vandenberghe et Ellen De Wilde

Tél : 02/761.66.65

an.vandenberghe@interel.be

ellen.dewilde@interel.be



Lauréat 2012 : le projet de conservation et de réhabilitation de ruisseaux frayères Luc Pierssens (Resteigne)

Contexte : perte de biodiversité au niveau de la Lesse

Au début de cette décennie, un groupe de pêcheurs a fait le constat accablant que, outre une politique de gestion piscicole à court terme, d'autres facteurs d'origine humaine étaient responsables d'une diminution sensible de la densité en salmonidés sauvages et d'une perte de biodiversité au niveau de la Lesse. Il est très vite apparu que le retard accumulé dans la rationalisation des réseaux d'égouttage et la mise en place tardive d'une station d'épuration des eaux usées étaient responsables d'une dégradation sensible de la qualité des eaux. De plus, un manque d'entretien prolongé des infrastructures de franchissement des ruisseaux et la prolifération de barrages et point de captages pour bassins d'agrément ont contribué à une perte de connectivité entre différents tronçons et l'accumulation d'obstacles à la montaison saisonnière des salmonidés reproducteurs.

Description géographique

Les ruisseaux de Village et ruisseau de Nanri sont des affluents de la Lesse dans l'entité de Resteigne, commune de Tellin, Province de Luxembourg, Belgique. Ruisseaux à forte déclivité, ils coulent sur un substrat mixte schiste / granit dans un environnement d'abord forestier puis bordé de zones de pâturages et cultures pour finalement traverser le village de Resteigne et rejoindre leurs confluences avec la Lesse après des parcours respectifs de 2500 m.

Actions entreprises

Les actions de conservation et de restauration entreprises dans le cadre de ce projet ont contribué à la suppression de divers facteurs d'origine humaine responsables de l'état grave de perturbation de biotopes ruisseaux locaux et au rétablissement de la densité en salmonidés sauvages jadis quasi disparue. Le travail effectué a aussi contribué à la rationalisation du réseau d'égouttage et à l'amélioration sensible de la qualité des eaux, a résorbé les dégâts causés par un manque d'entretien prolongé des berges et infrastructures de franchissement des ruisseaux causant la perte de connectivité entre différents tronçons et l'accumulation d'obstacles à la montaison saisonnière des salmonidés reproducteurs.

Contributions à la conservation de l'environnement :

Au Château de Resteigne – Ruisseau de Village

- Le projet éducatif de laboratoire à ciel ouvert sur le site d'un ancien lavoir en cours de restauration
- Le projet de mise à la lumière d'un secteur souterrain.
- La Restauration du ruisseau de Waiti dans son lit originel - Passe à poissons aménagée dans un pertuis

Au Domaine du Cruckay – Ruisseau de Nanri :

- Pose de clôtures / restriction de l'accès du bétail.
- Restauration de berges par le placement de fascines
- Elagage de la végétation rivulaire
- Projet de restauration du lit originel du ruisseau



Intérêts sur le plan économique

Sur le plan économique, le jury a estimé que le projet contribue à la restauration non seulement de la qualité biologique des ruisseaux mais également à la capacité d'accueil pour toutes espèces animales et végétales telles que macro-invertébrés, batraciens, truite fario, oiseaux aquatiques, plantes aquatiques indigènes. On observe également une réhabilitation de la connectivité entre des biotopes jadis isolés ainsi que la restauration d'une population de truite fario résidente et de la dynamique de reproduction avec la Lesse.

Projets futurs et pérennité du projet

Il est prévu d'entamer des travaux permettant d'une part la mise à la lumière et restauration de la connectivité de secteurs de ruisseau canalisés en voie souterraine (aqueducs, tuyaux et pertuis en béton) et d'autre part la restauration d'un secteur de ruisseau dans son lit originel (ruisseau déplacé suite à des opérations de remblai dans les années 70).

*** ** ***



Fonds InBev-Baillet Latour

Le **FONDS INBEV-BAILLET LATOUR**, fondé en 1974 par le Comte Alfred de Baillet Latour, administrateur des Brasseries Artois de 1947 à 1980, a pour objectif d'encourager les prestations à haute valeur humaine, au caractère principalement scientifique, académique ou artistique, et de les récompenser au moyen de prix ou de bourses d'études, en excluant toute forme d'appât du gain, et sans prise en compte des convictions politiques, syndicales, philosophiques ou confessionnelles. Le Fonds InBev-Baillet Latour est actif principalement dans les domaines suivants : la recherche médicale, le patrimoine culturel belge, la formation universitaire et l'Olympisme.

En matière de recherche médicale, le Fonds InBev-Baillet Latour décerne depuis 1979 le **Prix InBev-Baillet Latour de la Santé**. Ce Prix, actuellement d'un montant de 250.000 euros, est le prix scientifique le plus important décerné en Belgique. Depuis 2007, le Fonds InBev-Baillet Latour octroie le **Prix InBev-Baillet Latour pour la Recherche Clinique**, qui soutient chaque année deux jeunes chercheurs belges, un de chaque communauté. Par ailleurs le Fonds a financé à partir de 2008 la recherche en matière de maladies tropicales orphelines à l'**Institut de Médecine Tropicale d'Anvers**.

En matière de formation, le Fonds finance une **Chaire Universitaire à l'UCL/KUL**, créée en juin 2000, qui a pour but de développer la recherche concernant les relations entre l'Union Européenne et la Russie, ainsi qu'une **Chaire en Euromarketing à la Solvay Business School**. Depuis de l'année académique 2008/2009, le Fonds finance une nouvelle **Chaire sur les relations Europe-Chine à l'UCL/KUL**.

Le Fonds octroie également des **Bourses d'études** à des doctorants effectuant des recherches scientifiques dans le domaine de la brasserie, à des étudiants faisant des recherches relatives aux relations entre la Russie et l'Union Européenne et à des étudiants belges au **Collège d'Europe**, ainsi qu'à l'**Institut Royal du Patrimoine Artistique**. Depuis 2008, le Fonds parraine annuellement 5 jeunes musiciens à la **Chapelle Musicale Reine Elisabeth**.

En 2002, le Fonds a lancé une nouvelle initiative, le **Programme InBev-Baillet Latour pour la Restauration du Patrimoine Culturel Belge**. Il veille chaque année à la restauration d'une ou plusieurs œuvres belges de grande valeur culturelle et artistique. Il finance également l'exécution de 6 salles Art Déco/Art nouveau au MRAH.

Le Fonds, soucieux de l'environnement et du développement durable, soutient diverses initiatives dans ce domaine. Ainsi, il octroie un **Prix de l'Environnement** récompensant un gestionnaire privé pour un projet d'aménagement écologique d'un territoire en Belgique. Il s'associe à l'International Polar Foundation par l'octroi de bourses de recherche scientifiques dédiées à l'étude des changements climatiques e.a. par un séjour à la base Princesse Elisabeth, l'**Antarctica InBev-Baillet Latour Fellowship Award**, ainsi que par le financement de l'équipement de recherche pour la base.

Le Fonds entend apporter également son soutien financier au mouvement olympique et aux athlètes belges tant au niveau du **Comité Olympique et Interfédéral Belge** que des **Paralympics** (handicapés moteurs).

Il finance par ailleurs une **Chaire Olympique Henri de Baillet Latour – Jacques Rogge** aux universités de Gand (Ugent) et de Louvain-La-Neuve (UCL)

Pour plus d'informations : www.InBev-baillet-latour.com